

EURL 2M Chauffage
EURL au capital de 3000 euros
dont le siège social est situé au 88 rue de la liberté DOURGES
immatriculé sous le numéro B 850875055 au RCS de Arras

PROCÈS VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE, DE DISSOLUTION ANTICIPÉE DE L'EURL 2M CHAUFFAGE

L'an 2025, le 15 décembre 2023

Moi, Mustapha Mokhtari, Né le 05 octobre 1971 à Hénin-Beaumont,
Demeurant au 88 rue de la liberté à Dourges 62119, Agissant en qualité
d'associé unique de l'EURL 2M CHAUFFAGE immatriculée au RCS de
Arras, sous le numéro 850875055, Ayant son siège social à l'adresse 88
rue de la liberté Dourges 62119.

Décide ce qui suit:

1. Dissolution anticipée de la société

L'associé unique décide de la dissolution anticipée de la société à
compter du 1 janvier 2024 et sa mise en liquidation amiable
conformément aux dispositions légales en vigueur.

2. Désignation du liquidateur

L'associé unique se désigne lui-même en qualité de liquidateur de la
société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et apurer
le passif.

3. Siège de la liquidation

Le siège de la liquidation est fixé au 88 rue de la liberté Dourges 62119.
C'est à cette adresse que devront être envoyées tous les actes et
documents relatifs à la liquidation.

4. Dépôt et publicité

Le liquidateur est chargé d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'effet de rendre opposable la dissolution aux tiers, notamment le dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal de commerce compétent et la publication dans un journal d'annonces légales.

Fait à Dourges, le 15/12/2023

L'associé Unique,
Mokhtari Mustapha



certifié conforme à l'original

